



Formation Botanique

Les lundi 2 et mardi 3 Mai 2022 à Verrières et St-Laurent du Levezou (12)

Objectifs pédagogiques

Acquérir les outils indispensables pour une bonne identification des végétaux : Le vocabulaire spécifique, les clefs des grandes familles de plantes, la reconnaissance des plantes sauvages dans leur milieu, identification des plantes à l'aide d'une Flore.

Public visé

Producteurs.trices de PPAM, installé.es ou en cours d'installation.

Prérequis : Aucun.

Intervenants : Séverine et Charles Pioffet, producteurs de PAM depuis plus de 12 ans au sein de Naturellement Simples

Lieu, Dates et Horaires

Les 2 et 3 Mai 2022

1^{er} jour : Au gîte La Blaquière, Col d'Engayresque, 12 520 Verrière
2^{ème} Jour : A la ferme Naturellement Simples, Le Cayla, 12 620 St Laurent du Levezou (20 minutes de voiture entre les deux lieux)

Déroulé

Jour 1 Apports théoriques sur
- la morphologie végétale
- sur la systématique végétale

Jour 2 :
- Visite d'une tourbière, mise en situation
- Apports théoriques sur l'utilisation d'une flore, mise en pratique

Merci d'apporter, si possible, une flore Bonnier et une loupe de botaniste.

Méthodes pédagogiques : Exposé en salle à l'aide d'un Paper-board, diaporama et power point - Support de formation au format papier : cours de morphologie végétale et systématique végétale - Mise en situation sur le terrain – Mise en pratique de l'utilisation d'une flore.

Modalités d'évaluation des acquis : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées durant la dernière demi-journée lors de la détermination à l'aide d'une flore et au moyen d'un questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation.

Modalités d'évaluation de la satisfaction : Tour de table en début et fin de formation et questionnaire écrit en fin de formation portant sur le contenu et l'organisation de la formation.

Financier(s)



INFOS et logistique

Durée de la formation 2 jours, 14h00
Date limite d'inscription 22/04/2022
(bulletin d'inscription en page 2)

Tarifs

Agriculteurs éligibles VIVEA → mobilisation du fond VIVEA(336€)
Producteurs SIMPLES non VIVEA → 70€
Autres publics : 150€ + adhésion au syndicat à jour

Conditions d'accueil

Restauration Cuisine équipée à disposition.
Prévoir de quoi faire vos repas.
Hébergement Possibilité d'être hébergé.e sur place les nuits des 1^{er} et 2 Mai (préciser si besoin sur le bulletin d'inscription en page 2) au gîte la Blaquière en chambre de 2 à 4 personnes (18€/nuit, draps compris). Contact du gîte pour plus d'infos : 06 75 09 31 73

Responsable de stage :
Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou
secretariat@syndicat-simples.org

Animatrice de la formation sur place :
Séverine Pioffet : 06 80 89 33 01
naturellementsimples@laposte.net

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.





Bulletin d'inscription

Formation : Botanique Les lundi 2 et Mardi 3
Mai 2022 à Verrière et St-Laurent du Levezou (12)

**A retourner par courrier avant le 22 Avril à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLES:
Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST**

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet

Mme – M. Nom : Prénom :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Adhésion SIMPLES : Je suis :

- Producteur.trice avec mention SIMPLES
- Producteur.trice de PPAM sans mention SIMPLES
- Sympathisant
- Je ne suis pas encore adhérent : merci **d'adhérer en ligne** en tant que sympathisant (20€) ou producteur.trice sans mention SIMPLES (70€), **ou de joindre un chèque** correspondant à votre adhésion.

Coût de la formation

- Je suis éligible VIVEA : chèque de **caution de 70 € (non encaissé)**
- Je suis producteur/postulant avec mention SIMPLES et non éligible VIVEA : **70 €**
- Je suis adhérent au syndicat non éligible VIVEA , sans mention SIMPLES : **150 €**

(les chèques sont à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre du syndicat SIMPLES)

Pièces ou Infos à fournir si financement VIVEA :

Date de naissance

- Je cotise à la MSA depuis plus de 2 Ans → rien à fournir
- Je cotise à la MSA depuis moins de 2 Ans → Merci de fournir une Attestation de « régularité de situation au regard du fond d'assurance de formation VIVEA » délivrée par la MSA
- Je suis en démarche d'installation PPP → Nous vous contacterons

Hébergement

- Je souhaite dormir sur place la nuit du 06/03 : 18 €
- Je souhaite dormir sur place la nuit du 07/03 : 18 €

TOTAL :€

(Merci de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque correspondant à l'ordre du syndicat SIMPLES)

- Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :